

regards

La Courneuve le journal

Dominique Radou

Je tiens à ce
que nous fassions
un travail propre

p. 16



**DISCRIMINATIONS SOCIALES,
DISCRIMINATIONS URBAINES,
ÇA SUFFIT !**

LA COURNEUVE PORTE PLAINTE !

Le 6 mai,
le maire et
la municipalité
ont déposé
plainte auprès
de la HALDE
p. 2/3



Un autre avenir...

La liste des discriminations qui sont infligées au territoire de La Courneuve et à ses habitants est longue. Très longue. Aussi longue que la liste des promesses et des engagements non tenus qui se sont accumulés. Aujourd'hui, la Ville porte plainte.

Stigmatisés urbains, inégalités économiques, injustices sociales... En tant que maire, Gilles Poux déclare dans sa lettre d'intention à la HALDE (page 3) : «*Mener la bataille pour la dignité des Courneuvien est un devoir, tenter de guérir les blessures du passé est un défi, sortir La Courneuve des jeux de représentations négatives et discriminantes passe par une action coordonnée avec la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.*» Ville populaire au passé industriel, La Courneuve est fière de ce qu'elle est, de son passé et de ses traditions. Avec ses habitants, elle veut se construire un avenir digne et solidaire. Considérée comme un territoire de seconde zone, la commune a été un terrain de jeu en matière d'urbanisme et d'aménagement territorial.

Ainsi, la cité des 4000 a été bâtie dans les années 1960 par l'OPHLM de la ville de Paris, par dérogation exceptionnelle pour construire des logements en dehors de Paris. L'État a donc considéré La Courneuve comme un territoire expérimental. Et ces logements se sont rapidement dégradés. De la même manière, l'autoroute A86, construite à la fin des années 1970 coupe la ville en deux, elle a été pensée sans tenir compte de La Courneuve et de ses habitants. Quant à l'autoroute A1, jamais couverte ni insonorisée, elle constitue une deuxième rupture et enclave le territoire.

Assez de promesses non tenues

Depuis de nombreuses années, les promesses se sont accumulées. Promesse avait été faite, par exemple, de la pose de mur anti-bruit sur la partie de l'autoroute A86 qui traverse la ville, de la réhabilitation de la gare de RER d'Aubervilliers-La Courneuve. Nicolas Sarkozy, Ministre de l'intérieur, s'est rendu trois fois à La Courneuve. Il avait assuré qu'il reviendrait présenter les résultats de son action. Face au constat amer qui s'impose, il n'a jamais remis les pieds à La Courneuve.

Tous les trafics devaient cesser : il n'en est rien aujourd'hui. Un nouveau



Autoroute A1, A86, gare RER... l'État doit tenir ses engagements !

commissariat de proximité dans la cité ? Celui-ci a fermé au bout d'un an, faute de policiers supplémentaires, alors que la Ville avait pris à sa charge 340000€ pour rénover l'équipement.. Il avait aussi promis 570 emplois dans des entreprises de la région pour les jeunes de la ville. Un an après, le chômage des jeunes à La Courneuve n'avait diminué que de cinq personnes... Il voulait «*nettoyer la cité des 4000 au Kärcher*». C'est bien la seule promesse dont personne ne regrette qu'elle n'ait pas été suivie d'effets !

La plainte déposée auprès de la HALDE est une démarche active.

Pendant ce temps, La Courneuve et les Courneuvien continuent de souffrir d'une image négative trop souvent relayée

par les médias et les politiques. Ce cliché ne fait que renforcer la stigmatisation sociale que subissent les habitants. Alors que la cité et ses habitants restent généreux, rebelles et surtout fiers de ce qu'ils sont.

Elle s'accompagne d'exigences de réparation pour le préjudice subi et la demande que l'Etat mette son action et ses moyens à la hauteur des initiatives innovantes mises en oeuvre par la Ville, par et pour ses habitants. Enfin, la spécificité de la ville et de sa population doit être reconnue car il est évident que des moyens adéquats et justes dans tous les domaines emploi, urbanisme, rénovation, éducation, culture, santé, seraient des leviers efficaces pour accompagner la volonté de dynamisme de la population.

A cet égard, la réforme des collectivités engagée par le Gouvernement et le désen-

gagement financier attendu mettent La Courneuve en danger pour réaliser les projets dont elle a besoin. Car dans le contexte de crise actuelle et de baisse du pouvoir d'achat des Courneuvien, cela signifie moins d'argent d'un côté et de l'autre, davantage de besoins. Le problème est simple : ne rien faire, supprimer des services et des emplois, jeter au panier les ambitions... ou résister et battre pour obtenir les moyens de vivre et de se développer.

En affirmant en 2000 «*La Courneuve s'invente un autre avenir*», en écrivant en 2006 un projet de ville avec les Courneuvien et en affirmant que «*nous sommes l'avenir de la République*», La Courneuve a choisi le chemin de l'action. Elle veut aller plus loin aujourd'hui en portant plainte auprès de la HALDE contre les discriminations urbaines et sociales qui lui sont faites. ●

VOUS AVEZ-DIT ?

David Jayaseelan,
Ingénieur



« Que La Courneuve porte plainte pour avoir plus de sous est complètement positif. Chaque ville est différente. Si on veut sortir de la ghettoisation, il faudrait que les politiques comprennent que l'investissement dans la culture est l'un des premiers moyens d'éveil avec l'éducation pour permettre aux jeunes de mieux s'épanouir et s'ouvrir au monde qu'ils ne connaissent pas forcément. Les gens qui ne pensent pas être concernés mais qui se plaignent de la délinquance devraient comprendre que c'est un manque de repère et un mal être qui poussent certains à aller dans les extrêmes. »

I. M.

Mamadou,
Demandeur d'emploi



« J'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur il y a 6 mois, et depuis je suis à la recherche d'un emploi. J'ai envoyé 700 CV, j'ai passé 15 entretiens d'embauche, pour n'obtenir que 2 propositions d'emploi. Quand on vient de La Courneuve, on n'est pas avantagé pour trouver du boulot. Lorsque les employeurs potentiels découvrent mon identité les propositions se transforment en promesses d'embauches qui finissent à la poubelle. La Courneuve c'est un gros mot aujourd'hui. C'est pour ça que je soutiens l'action courageuse de Gilles Poux. Ne lâchons rien et luttons sur tous les fronts. »

Y. L.

Jean-Charles,
Magasinier



« J'ai vécu pendant une quinzaine d'année à La Courneuve et désormais j'habite Sarcelles, une ville qui connaît les mêmes problématiques. Le combat d'une ville comme La Courneuve peut bénéficier aux autres, car il faut voir le problème dans son ensemble et pas de façon limitée. Quand on écoute certains discours, on a l'impression que le 93 est un sous-département et je ne peux pas l'accepter surtout en ces jours où les choses ne vont pas très bien pour de nombreuses personnes. Par contre je ne pense pas qu'il faille prendre cette plainte au 1^{er} degré mais plutôt au 3^e »

Y. L.

KÉSAKO ? HALDE⁽¹⁾

Est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 décembre 2004. Elle aide toute personne à identifier les pratiques discriminatoires, et à les combattre. Elle conseille pour les démarches juridiques, et contribue à établir la preuve de la discrimination. Elle peut se saisir elle-même de toute pratique discriminatoire dont elle a connaissance. Elle dispose de pouvoirs d'investigation pour instruire les dossiers. Elle peut exiger des documents et des preuves que la victime n'a pas pu obtenir, aller vérifier sur place et entendre des témoins.

(1) (HALDE) La haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Discriminations

La Courneuve porte plainte à la HALDE

La Courneuve subit depuis trop longtemps un nombre considérable de discriminations urbaines et sociales. Aujourd'hui Gilles Poux et la municipalité disent stop à ces injustices.



À la suite de la conférence de presse, les Courneuviens sont venus nombreux à la réunion publique organisée en mairie

Mardi 5 mai, le maire annonce, lors d'une conférence de presse, le lancement de la campagne « discriminations sociales, discriminations urbaines, ça suffit ! » Depuis un an, la municipalité s'est mise au travail pour relever les défis et surtout construire un meilleur avenir pour la Ville et ses habitants. « Quand on est capable de mobiliser 360 milliards d'euros pour sauver les banques [...] et qu'à l'inverse on refuse un ANRU 2 pour permettre d'aller au bout du processus de renouvellement urbain de ces quartiers, [...], je me dis décidément, on ne veut rien changer » déclare le maire. Après une mûre réflexion, une plainte auprès de la HALDE a été déposée mercredi 6 mai (voir ci-contre) pour tenter de réparer les injustices flagrantes que La Courneuve et d'autres villes subissent depuis de nombreuses années. Pourquoi auprès de la HALDE* ? Tout simplement parce qu'elle est une institution reconnue nationalement, mise en place pour traiter les discriminations. Celles-ci visent plusieurs domaines : l'emploi, l'éducation, le logement, le service public et l'accès aux biens et aux services. La discrimination par l'adresse est aujourd'hui

un fait choquant. Combien de jeunes ne parviennent pas à trouver un travail du seul fait qu'ils habitent la banlieue ? « On n'est pas des humains on dirait » témoigne un jeune Courneuvien. Trois grandes ruptures sont à la base de cette plainte pour discrimination territoriale. La construction des 4000 a engendré une rupture urbaine : « Pourquoi ici fait-on le choix de construire à moindre coût, alors qu'ailleurs au même moment, on construit mieux et plus solide ? » s'interroge Gilles Poux. Les infrastructures de transports représentent la seconde discrimination dont La Courneuve est victime et la rupture économique et sociale, la troisième. Ces ruptures ont petit à petit inscrit la commune comme ville « d'exclusion urbaine, de cités ghettos, de ségrégation... ». Aujourd'hui, 150 maires ont reçu un courrier du premier magistrat courneuvien les informant de la démarche et leur proposant de la partager. Dimanche 28 juin, une grande marche revendicative et festive se terminant au Parc départemental par un pique-nique géant sera organisée. Pour l'instant et comme le soulève une journaliste de RFI, se pose la question de savoir si la HALDE entérinera cette plainte. Le maire, lui est optimiste sinon que deviendrait la devise républicaine : « Liberté, Égalité, Fraternité. » ? ●

Isabelle Meurisse

*La HALDE, 11 rue Saint-Georges 75009-Paris

LE CHIFFRE

7369

C'est le nombre de dossiers traités par la Halde en 2007. Elles étaient 2143 en 2006 et 363 en 2005. La plupart des discriminations présumées (50% en 2007) ont lieu dans le cadre de l'entreprise.

La couverture de la Nationale 13 dans sa traversée de Neuilly est estimée à 1 milliard d'euros. ce projet pharaonique équivaut, à lui seul, au tiers des dépenses inscrites au contrat de plan État-Région 2007-2013 !



DERNIÈRE MINUTE

Un premier pas pour la plainte déposée à la HALDE



Le mercredi 6 mai, à 11h30, Gilles Poux, a été reçu par M. Dubourdiou, directeur général de la HALDE. Le maire, accompagné d'une délégation, a remis en main propre la

réclamation au nom de la ville. Si aucune date n'a encore été fixée pour l'examen du dossier, les deux institutions travailleront de pair pour la suite. Nous rendrons compte de cette initiative et de ses prolongements dans le numéro 288 de Regards. ●

J. S

Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la Ville : www.ville-la-courneuve.fr